

L'ENFANT UN TRAIT D'UNION INTERGÉNÉRATIONNEL

COLLOQUE ANIMÉ PAR JEAN PAUL MUGNIER - LES 27 & 28 AVRIL 2020 À L'ASIEM



Depuis près d'un siècle, la famille a connu de nombreuses transformations créant à son égard des attentes toujours plus grandes, attentes qui pourraient se résumer ainsi : l'appartenance à la famille ne doit pas faire obstacle à la réalisation des projets existentiels de chacun de ses membres. Le sujet n'est plus, dès lors, au service de sa famille, ce qui le conduisait à renoncer à choisir son destin comme c'était le cas jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, mais c'est la famille qui se doit d'être au service du sujet.

Dans la clinique, cette évolution conduit régulièrement à rechercher dans l'histoire des relations familiales l'origine des souffrances qu'expriment les symptômes des patients, une souffrance transmise parfois de génération en génération, mais souvent longtemps non reconnue comme telle.

Il n'est pas rare alors d'observer la place particulière occupée par les enfants dans ces situations. En effet si, ce que l'on n'a pas reçu, il est difficile de le donner, ceux-ci pourront alors être investis par leurs parents de la fonction de messagers auprès des grands-parents. Ils seront alors implicitement chargés de "réparer" le lien insatisfaisant unissant ces deux générations pour qu'un échange satisfaisant puisse enfin reprendre, échange synonyme de reconnaissance réciproque.

La famille : trois générations pour :

Réguler ses émotions,
Construire son estime de soi,
Construire un projet existentiel,
De la méconnaissance de la souffrance dans l'histoire familiale...
Les secrets de famille,
La honte de soi,
La honte d'appartenir,
Les psycho traumatismes.

À la méconnaissance de la souffrance de l'enfant :

L'enfant "mal adopté" par ses parents,
Les conduites à risque à l'adolescence,
Devenir parent, une quête de reconnaissance.

L'enfant, un trait d'union intergénérationnel :

Les grands-parents, une ressource incontournable ?

Des parents défaillants aux grands-parents protecteurs ?

Une histoire classique : quand la fille toxicomane confie son enfant à sa mère,

Comment évaluer la capacité des grands-parents à devenir protecteurs ?

Une perspective évolutive

Aider les parents à "adopter" leur enfant,

Aider les enfants à "adopter" leurs parents.

De formation initiale éducateur spécialisé, Jean-Paul Mugnier a travaillé plus de douze ans dans le contexte de l'aide sous contrainte. Cofondateur en 1990 avec Françoise Domenach de l'Institut d'Études Systémiques, il assure depuis des formations et supervisions aux thérapies familiales et de couples. Parallèlement, sa clinique le conduisant à rencontrer de nombreuses familles confrontées à des problèmes de violences physiques ou/et sexuelles le plus souvent tenues secrètes, il a été amené à s'interroger sur la transmission aux enfants de souffrances non résolues, non apaisées, dans l'histoire des parents. Il est l'auteur de plusieurs essais et romans parmi lesquels aux éditions Fabert **Les stratégies de l'indifférence, La promesse des enfants meurtris, De l'incestueux à l'incestuel – une approche relationnelle** et aux éditions L'harmattan **Le silence des enfants** et **L'enfance meurtrie de Louis Ferdinand Céline**.

Tarifs :

Individuel : **200 €**

Étudiants à l'APRTF en 2019/2020 : **150 €**

Via la Formation Permanente : **250 €**

Horaires : les 27 & 28 avril 2020, de 9h30 à 17h30 les deux journées.

Lieu : ASIEM, 6 rue Albert de Lapparent 75007 PARIS.

Organisateur :

APRTF : 16 rue de l'Évangile 75018 PARIS,

Inscription@aprtfformations.fr, 01 43 38 16 98

Numéro d'enregistrement : 11 75 41 412 75 – SIRET : 33 869 428 00032

Règlement :

Par chèque à l'ordre de l'APRTF.

Par virement, Banque Crédit Coopératif :

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0188 4288 071 – BIC : CCOPFRPPXXX



Nota : l'inscription est confirmée par mail à réception du règlement ou de la convention de formation signée.